

# l'Oratoire

Église Réformée de l'Oratoire du Louvre • 145 rue Saint Honoré • Paris 1er

*Lève-toi et va ! Ressuscite et avance !  
De persécuteur, Paul devient apôtre*

(Actes 22:10)



La conversion de Paul sur le chemin de Damas

(fresque sur la voûte d'une tribune de l'Oratoire du Louvre)

104<sup>e</sup> année • N° 784 • 15 septembre - 15 décembre 2010

<http://oratoiredulouvre.fr>

## SOMMAIRE

# l'Oratoire

### ÉDITORIAL

James Woody, p.3

### DOSSIER

**L'argent** p.4

*Introduction*, Marc Pernot

*Et nous, que disons-nous de l'argent*,  
Philippe Gaudin

*Aux origines médiévales du  
capitalisme occidental*,  
Philippe Braunstein

*Petite éthique de l'argent*, Olivier Abel

*L'Église de l'Oratoire du Louvre –  
Ses efforts de soutien et de solidarité*,  
Francine Braunstein

*Pour soutenir matériellement l'Oratoire  
du Louvre dans son service*,  
Alain Moynot

### L'AGENDA

Calendrier des cultes p.21

Calendrier des activités p.22

### ACTIVITES DE L'ORATOIRE

Activités de l'église p.24

Lire la Bible p.28

### NOUVELLES DE L'ORATOIRE

Les journées du patrimoine p.30

Les Cantates de Bach p.30

200 ans de protestantisme à l'Oratoire  
du Louvre 1811-2011 p.31

Vente de l'Oratoire p.32

L'Oratoire sur internet p.33

Point sur les finances p.34

### TRIBUNE DES PAROISSIENS

Prière p.36

Profession de foi de

Louis et de Jacques

### CARNET p.39

**L'Oratoire** (la Feuille Rose)  
est le bulletin trimestriel de  
l'Association presbytérale de  
l'Eglise Réformée de l'Oratoire  
du Louvre (APEROL),  
4 rue de l'Oratoire ·  
75001 Paris.

**Merci de soutenir l'Oratoire  
par votre don, quel qu'il soit.**

(envoyez vos coordonnées et  
un chèque au secrétariat, merci)

**Directeur de la publication :**  
Philippe Gaudin.

**Comité de rédaction :**  
pasteur Marc Pernot,  
Rose-Marie Boulanger,  
Estelle Hivernet, Jean-Luc Mouton,  
Alphonse N'Goma

**Secrétariat de rédaction :**  
Marc Pernot & Estelle Hivernet

**Impression :**  
Promoprint,  
79 rue Marcadet - 75018 Paris

## « Une fois Dieu a parlé, deux fois j'ai entendu... »

*Psaume 62/12*

**L**ire la Bible est souvent assimilé à en rechercher le sens. Le sens... comme si les textes bibliques n'avaient qu'un sens. L'expérience de ce psalmiste souligne, au contraire, que la parole de Dieu peut s'entendre de plusieurs manières, qu'elle peut donc avoir plusieurs sens. Lire la Bible, c'est permettre à la parole de Dieu de faire écho. Selon que cette parole touche notre vie professionnelle, notre vie familiale ou spirituelle ou sentimentale ou politique ou culturelle, l'écho aura une tonalité spécifique, à la manière d'un son dont l'écho est différent en fonction de la nature de la paroi sur laquelle il se répercute. La Bible, qui recueille et met par écrit des témoignages de personnes qui ont perçu un écho de cette parole divine, est traversée par cette pluralité de tonalités et donc de sens. Il n'y a pas un mais quatre évangiles, avec des différences notables de l'un à l'autre. Il n'y a pas un mais deux récits de la création. Deux explications différentes sont données pour la célébration du sabbat. L'arche d'alliance est tantôt le trône de Dieu, tantôt le réceptacle des pierres où sont inscrites les dix paroles.

Il serait malheureux de vouloir résumer chaque texte biblique à un seul sens. Ce serait appauvrir le texte ; ce serait oublier le fait qu'il a été écrit sur plusieurs générations et qu'il est le résultat de plusieurs écritures et réécritures ; ce serait envisager que la vie est désormais figée dans l'expression de ce qu'elle fut à un moment donné ; ce serait nier la possibilité qu'un autre puisse y découvrir une vérité à laquelle je n'avais pas prêté attention.

Le conflit d'interprétations est une bonne manière de préserver toutes les possibilités qu'offre un texte et, ultimement, c'est une bonne manière de laisser à la parole de Dieu la possibilité d'être elle-même : une parole vivante, toujours nouvellement force d'interpellation pour chaque lecteur. Dieu ne s'entend bien que dans le dialogue.

**James Woody**

## *L'argent*

### **Introduction par Marc Pernot**

L'Église ne vit que des dons des personnes qui choisissent de la soutenir. Il y a donc une question très concrète, très matérielle, derrière la question de l'argent et du don : quelle église, quel Oratoire du Louvre voulons-nous aujourd'hui, que laisserons-nous aux générations suivantes ? Cela dit, l'Église est un moyen utile mais ce n'est qu'un moyen. Le plus important, c'est de faire place à Dieu dans notre existence, dans notre cité, dans notre monde. Ce qui est essentiel, c'est « *que son règne vienne* » comme Jésus nous propose de l'espérer dans la prière pour ensuite essayer de le vivre.

C'est pourquoi nous avons finalement fait ce numéro de la Feuille Rose sur l'argent et le don. Parce que donner personnellement est un exercice spirituel fondamental au service de notre propre foi. Quand on s'arrache le cœur en offrant du bon argent pour une chose aussi immatérielle que la foi nous faisons bouger des lignes dans notre être profond.

Notre condition humaine fait que nous sommes sans cesse tirillés entre le monde matériel et le monde spirituel. Nos besoins biologiques ont une certaine tendance à être tyranniques et si nous nous laissons faire, bientôt, nous ne sommes plus chez nous dans notre vie mais nous sommes possédés par nos possessions, nous sommes pris d'une sorte de fièvre. Prendre le contrôle n'est pas facile, il s'agit de faire glisser petit à petit notre esprit aux commandes et que nos possessions apprennent qui est le chef.

Chaque fois que nous arrivons à arracher quelque chose du domaine matériel (des possessions, des efforts ou du temps) pour une raison spirituelle, c'est une victoire qui nous grandit, qui nous libère, qui nous rend un petit peu plus fort. Même quand on arrive, par exemple, à accepter de payer pour visiter une exposition ou à faire des gammes au piano, c'est déjà une démarche. Mais alors, quand on arrive à décider de mettre le

matériel au service de la foi, de l'espérance et de l'amour c'est à chaque fois une victoire, et même plus que cela, c'est une œuvre de construction, c'est une bénédiction.

**Marc Pernet**

## **Et nous, que disons nous de l'argent ?**

*Ce numéro de notre Bulletin l'Oratoire entend mettre l'accent sur la question de l'argent sous tous ses aspects, en tous les cas ceux qui peuvent concerner la vie d'une paroisse comme la nôtre, et ils sont nombreux ! Je vous propose pour ma part une petite méditation sur ce que la Bible peut nous dire de l'argent et sur ce que nous – paroisse réformée – pouvons en dire et en faire aujourd'hui.*

Pour le premier point je m'inspirerai largement d'un article de Daniel Marguerat, professeur de Nouveau Testament à Lausanne, *Dieu et l'argent font-ils bon ménage ?* Paru dans le N° 172 de la revue « Le monde de la Bible ».

### ***Que nous dit la Bible de l'argent ?***

Sait-on que lorsque l'on parle d'abondance *pécuniaire*, on est dans la joie du berger ? En effet ce mot désigne étymologiquement le troupeau. La Bible entière résonne de métaphores pastorales, tout simplement parce qu'elle vient d'un peuple qui vit avec ses troupeaux,



qui mesure sa richesse à l'abondance de son bétail, qui peut offrir ainsi un sacrifice à Dieu, qui peut se réjouir et faire bombance lors des fêtes qui scandent l'année avec les saisons, qui peut offrir l'hospitalité, qui peut fêter le retour de l'enfant prodigue. Un peuple qui doit marcher pour faire

paître ses bêtes, qui doit se lever pour les faire boire. Un peuple dont le Dieu lui a dit qu'il fallait croître et multiplier, qui ne se contente pas de garder ses troupeaux mais les fait croître par le don de la vie reproductrice. L'argent n'est que le signe de cela, une métaphore encore. Pourquoi donc s'étonner qu'il soit signe de *bénédition*, promesse de réjouissance ? Dieu donne et fait croître, Dieu est richesse. L'Ancien Testament est comme nourri et tissé de cette non-contradiction entre les biens célestes et les biens terrestres, de cet accueil de la vie et du monde plutôt que de leur refus. Mais cette bénédiction n'est toutefois pas séparée de la vie sociale et du souci d'autrui.



En effet, elle est comme enchâssée dans un *pacte social* si l'on considère la règle du glanage qui permet aux plus démunis de récolter eux aussi (Dt 24, 19), l'année sabbatique qui demande la remise des dettes tous les 7 ans (Lv 25 ; Dt 15), les dons en sacrifice des prémices de la récolte et des premiers-nés du troupeau (Lv 23, 10-14). Bénédiction que les prophètes rappellent aussi à la *modération* dans son usage et sa signification, « Tu t'es gonflé d'orgueil à force de richesses » (Ez 28,5) ; « Malheur à ceux qui (...) écartent du tribunal les petites gens, privent de leur droit les pauvres de mon peuple, font des veuves leur proie et dépouillent les orphelins. Que ferez-vous au jour du châtement ? » (Es 10,1-3). Si le peuple de Dieu est celui qui sait recevoir les richesses et s'en réjouir, il l'est d'autant plus qu'il est aussi celui qui sait traverser le désert, garder foi quand on ne peut plus croire et se nourrir de la manne (Ex 16) plutôt que de viandes grasses.

La prédication de Jésus, quant à elle, semble *déplacer* le problème et fait entendre des accents tout à fait radicaux : « Nul ne peut servir deux maîtres ; ou bien il faut haïr l'un et aimer l'autre, ou bien se vouer à l'un et

faire fi de l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et Mamon » (Mt 6,24). L'argent peut donc devenir un « Mamon d'injustice » (Luc 26, 9-11). Il y a déplacement car il ne s'agit plus tant de savoir quel usage on fait de l'argent mais de savoir ce que l'on met au fondement de sa vie, de savoir quel dieu se donne-t-on. Or, l'argent est une formidable puissance séductrice car il est un signe universel qui permet de se procurer une infinité de choses et de se soumettre tant de gens ; il peut prétendre commodément être la seule manière de mesurer la valeur sociale et humaine des personnes. Il peut donc être un véritable dieu pour soi qui est incompatible avec celui prêché par Jésus.

On le voit dans de nombreux passages des Evangiles. En Luc 12, 16-20 il faut comprendre la vanité (au sens fort de ce mot) qu'il y a à accumuler des biens qui ne nous protègent en rien de ce qui nous fait le plus peur, notre fragilité et notre mort. En Luc 19, 1-10 on comprend que Zachée était isolé par son argent et le type de relations que cela induisait entre lui et les autres ; en venant dans sa maison, Jésus le convertit et du coup il convertit la fonction qu'il attribuait à l'argent car cette fois-ci il le donne. Et réciproquement, c'est dans cette conversion de la fonction de l'argent qu'il se convertit. L'argent est donc un instrument de conversion dans bien des sens. Il permet de convertir une chose en une autre chose, une pièce en un pain par exemple ; il permet de convertir la joie en tristesse en dépouillant autrui, en l'affamant et la tristesse en joie en donnant, en rassiant ; il convertit la relation en séparation ou en liaison ; il coupe de Dieu, comme il lui permet de se manifester.

La leçon évangélique sur l'argent est finalement au plus près de sa nature étrange : l'argent n'est pas une chose mais une *relation* aux choses et aux personnes. Il n'est donc ni bon ni mauvais en lui-même, mais quiconque veut en faire une chose en soi et le poursuivre pour lui-même pervertit sa relation aux choses et aux personnes. D'où la belle formule de Daniel Marguerat, « il faut profaner l'argent », ce n'est ni un dieu ni un temple, il est fait pour l'échange et pour la vie ; il est bien ce bon serviteur et ce très mauvais maître.



*Et nous, que disons-nous ?*

Il faut bien en parler : les protestants et l'argent ! Cela sonne comme un titre d'hebdomadaire en panne d'idées. Mais les lieux communs sont toujours intéressants. Il ne faut d'ailleurs jamais creuser longtemps pour se rendre compte que la représentation selon laquelle les protestants aiment l'argent et aiment le cacher (et l'argent et son amour) est très présente, en France notamment où un anti-protestantisme a survécu inconsciemment tandis que le catholicisme s'affaiblissait. Commençons par admettre qu'il peut y avoir là quelque chose de vrai. L'idée de l'autonomie, de ne pouvoir s'en remettre à des confessions, des absolutions et des sacrements pour régler sa vie conduit inévitablement à une éthique de l'intériorisation et de l'auto-surveillance.



Pour le meilleur et pour le pire, les protestants ont toujours tendance à confondre la vie de la foi avec la morale et à force de se savoir pécheurs finissent par se donner des airs de perfection. L'amour de la règle par angoisse de la perte est un formidable facteur de développement scientifique et

économique. On retrouve la fameuse thèse de Max Weber, ce qui caractérise la société moderne c'est l'implacable *entreprise de rationalisation* et les protestants, calvinistes en particulier, semblent plus aptes que les autres à mener cette entreprise. A défaut de pouvoir se reposer sur une Eglise censée régler la relation à Dieu et la perspective de mon salut, je ne peux que me rassurer dans l'effort, ma capacité de m'imposer des règles et de m'y tenir. Tout cela développe une éthique du travail comme vocation tandis que le monde et la société – et non plus la clôture monastique – deviennent le terrain privilégié de la grâce. Je travaille pour investir plus et j'investis pour pouvoir travailler plus et



surtout je ne jouis de rien sinon de mon sentiment de puissance à me contrôler et à éventuellement contrôler les autres. Les protocoles du FMI sont une plaisanterie à côté de cela, car ils ne sont que des effets et non des causes ! Cette éthique protestante a donc bien des vertus mais peut avoir des vices aussi. Cette peur de se « laisser aller », l'horreur de la prodigalité, de la dépense « sans compter ». Cependant, compter sur soi seulement peut devenir une absence de foi ; tout régler, haïr l'imprévu est un manque de confiance. Mais on peut heureusement voir la face claire de l'éthique protestante, celle sur laquelle Alain Peyrefitte a beaucoup travaillé dans son livre *La société de confiance*. La réussite scientifique, économique, sportive des sociétés marquées par le protestantisme ne vient pas de l'angoisse mais de la confiance justement. Parce que je n'ai pas à faire sans cesse mes « preuves » devant un Dieu qui m'aime au-delà de tout, malgré mes faiblesses et mes défauts. A partir de mon peu de forces, je peux toujours entreprendre ceci ou cela, demander conseil à Dieu et à mes amis et progresser, trébucher, tomber même mais me relever toujours. Celui qui « confie à Dieu sa route » sait qu'il n'y a pas d'obscurité qui ne sera trouée par un point de lumière qui grandira. Toute « réussite » sera alors bénie, parce qu'elle sera tout à fait mienne et en même temps je saurai qu'elle appartient aussi à Dieu et aux autres.

Mais quelles leçons tirer de tout cela quand il faut mener la barque d'une paroisse comme la nôtre ? D'abord que les questions matérielles et financières sont spirituelles ! Nous sommes d'ailleurs reconnaissants à ceux qui, parmi nous, dispensent leurs compétences techniques mais aussi leur discernement car ils les mettent au service du bon combat. Il y a des réponses aux questions que nous nous posons dans la Bible ! Non pas toutes faites, mais nous y trouvons des principes, des paraboles qui nous mettent dans une dynamique intellectuelle et pratique. Qu'avons-nous que nous n'ayons reçu ? Dirions-nous à la suite de Paul... Raison de plus pour faire fructifier et ne pas enterrer nos talents ! Faire fructifier pour pouvoir transmettre et maintenir mais pas seulement, car entre vouloir survivre et exister il faut choisir ! Vouloir survivre est l'assurance de périr, qui veut

sauver sa vie la perdra. L'enseignement évangélique par excellence est que la folie peut être sagesse et la sagesse folie. La Bible nous dit que la richesse est bonne mais que l'argent est très dangereux car il peut être le faux dieu de ceux qui ont peur de l'amour, de la vie et de la mort. Il peut devenir un ami si on comprend qu'il est fait pour circuler, pour aider, créer de belles choses et de beaux liens. Nous aimons notre protestantisme mais nous ne sommes pas dupes des défauts qu'il engendre parfois. Il faut donc savoir acquérir et préserver, il faut savoir dépenser aussi. Notre façon d'acquérir tient à la générosité de ceux qui veulent bien donner de leur argent, par leurs cotisations régulières, des dons exceptionnels ou des legs ; cela tient à l'estime et à la confiance qu'ils nous font à porter quelque chose qui nous dépasse. Préserver veut dire bien gérer comme le ferait n'importe quel foyer ou entreprise, nous nous y attachons et notre traversée des récentes turbulences financières le montre. Dépenser veut dire faire des choix, aider à la construction d'un temple, aider l'Institut protestant de Théologie et la Recherche, soutenir plusieurs actions sociales, fêter aussi, embellir.

Souvenons-nous qu'être frugal veut d'abord dire porter du fruit et non se contenter de peu. Pussions-nous être d'une sobriété frugale mais n'oublions jamais cette femme sublime qui verse son parfum de prix sur la tête de notre Seigneur qui la soutient (Mt 26,6-13 ; Mc 14, 3-9). Nous sommes alors au cœur de notre foi : la gratuité.

**Philippe Gaudin**

## Aux origines médiévales du capitalisme occidental

C'est à l'époque médiévale, entre 13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècle, qu'ont été inventées et mises au point dans les villes d'Italie, Gênes, Venise et Florence, les formes d'un capitalisme commercial et financier, qui, grâce à l'étendue de ses réseaux et à la puissance de ses entreprises, a précédé de plusieurs siècles ce qu'on appelle le capitalisme industriel des temps modernes.



L'agilité de l'économie occidentale a été construite grâce à la circulation des hommes, des marchandises – au premier rang desquelles figurent l'argent et le cuivre de l'Europe Centrale - et des techniques, qu'il s'agisse du retour de la frappe de l'or – le ducat vénitien ou le florin rhénan jouent le rôle repris par le dollar, puis l'euro -, des opérations internationales de change et de crédit sur les places européennes, des écritures comptables (l'usage du zéro et des chiffres arabes) et de la comptabilité à partie double, d'abord en usage à Gênes vers 1330 dans les institutions publiques, puis largement attestée dans les grandes entreprises à partir de 1400.

Hors du grand commerce méditerranéen et des liaisons régulières par terre et par mer entre les métropoles du Sud et du Nord de l'Europe, l'économie monétaire (et la spéculation qui en dérive) a profondément transformé l'agriculture intensive (vigne, safran) et l'élevage qui approvisionne en viande les grandes villes, mais aussi le marché immobilier en plein essor et l'exploitation minière.

Sans doute une carte financière de l'Europe à la fin du Moyen Age ferait apparaître de grandes disparités entre les régions, plus ou moins irriguées par le flux des échanges lointains : mais l'« économie-monde », selon l'expression chère à Fernand Braudel, se déplace insensiblement du monde méditerranéen, dominant au 13<sup>e</sup> siècle, vers la Haute-Allemagne, la Flandre et Londres au milieu du 14<sup>e</sup> siècle.

Lorsqu'elle s'ouvre vers le grand large, l'économie européenne s'illustre à Anvers, qui crée la Bourse en 1531 : marché mondial des épices portugaises, marché des métaux précieux, marché des emprunts publics, toutes les fonctions qu'assume ce grand port prolongent et portent à son apogée le développement européen de l'économie médiévale depuis trois siècles.

**Philippe Braunstein**

### **Petite éthique de l'argent**

L'éthique de l'argent peut être développée selon deux caractéristiques de l'argent lui-même : l'argent comme « limite » et l'argent comme « possible ». Ma thèse est que tout critique s'appuie sur une légitimation qui, en fondant, donne les limites et les instruments de la critique. C'est parce qu'il y a un usage légitime possible de l'argent que l'on peut en critiquer les usages pervers.

#### ***Les vertus de l'argent***

Reprenons les deux caractéristiques indiquées au commencement. Dans sa première fonction l'argent donne une *limite* à la cupidité. C'est ce que diversement des auteurs comme Locke ou Hegel ont observé en montrant que la propriété, avant d'être considérée comme l'orgueil de l'avoir, devait être considérée comme la modestie du pouvoir, le lieu d'exercice d'une liberté qui accepte ses limites. Cette obligation à ne pas tout vouloir, à ne pas désirer l'infini, on la trouve dans la manière dont l'argent, par une éducation séculaire, a obligé les acteurs de l'échange à un minimum de cohérence, de non-contradiction : avec mon argent je peux faire ceci ou cela, mais pas tout en même temps ; je suis obligé de choisir. C'est ainsi que l'argent a pu donner une limite à la cupidité.

Cette cohérence avec soi-même marqua aussi une obligation à la cohérence avec les autres : c'est ce qu'on appelle la réciprocité. Je ne dois pas traiter autrui comme je ne voudrais pas qu'il me traite si j'étais à sa

place. L'échange réglé par l'argent a obligé les générations à intégrer cette réciprocité élémentaire. Elle suppose, cette réciprocité, que la mesure de l'échange soit constante, solide. Il faut qu'un sou soit un sou. Une société qui connaît une inflation ou une dévaluation galopantes ne subit pas seulement une catastrophe économique. Ce sont les moeurs, c'est la vie morale entière qui est atteinte ; il n'y a plus de cohérence, de responsabilité, de réciprocité possible, tout est mensonge.

Dans sa deuxième fonction l'argent brise la superstition en ouvrant le sens du *possible*. Il libère celui qui était attaché à une condition par un système de croyance et de domination, il détache celui qui était asservi à une forme de vie sans pouvoir en sortir. C'est par son biais que des populations entières se sont, à diverses occasions dans l'Histoire, émancipées de la tutelle conjointe « du sabre et du goupillon ». Cette manière d'ouvrir des possibles, de représenter dans la main de son détenteur l'ouverture même du possible, a façonné par une éducation séculaire l'imagination des possibles, le sens de la comparaison critique et le sentiment de la liberté.

Parce que l'argent, comme un joker, peut être placé dans tous les échanges, il a permis l'anticipation des échanges possibles, il a permis d'imaginer d'autres types de services ou de biens qui n'étaient jusque là par entrés dans l'échange. Il a permis l'invention de la pluralité des types d'échanges et donc de valeurs et de libertés. Et de fait l'argent a favorisé la différenciation du tissu social, la diversification des formes de travail, de biens, et de vie visées par les uns et les autres. Tout cela a supposé le développement du crédit. Une société sans crédit ne peut plus rien anticiper ni inventer. Elle ne peut plus que tenter de s'épargner et se conserver.

### *Une double perversion*

Les vertus de l'argent que nous venons d'énumérer peuvent se retourner en vice, et c'est là que réside le problème actuel dans l'usage de l'argent. Jusqu'où l'argent donne-t-il une limite à la cupidité par un principe de non-

contradiction qui oblige les acteurs de l'échange à un minimum de cohérence, de solidarité ? Jusqu'où l'argent, comme pur symbole, anticipe-t-il et permet-il l'invention de la pluralité des types d'échanges et donc de valeurs et de libertés ? Enfin l'argent est-il encore capable d'assurer en même temps ces deux fonctions, et que faudrait-il pour qu'il ne soit pas lui-même l'objet d'un désir illimité et le moyen d'écraser la diversité humaine ? Que faudrait-il pour que l'argent cesse d'être l'objet par excellence de la cupidité et le symbole de la superstition ?

Il semble bien en effet que l'argent, loin de limiter notre cupidité et d'être la règle commune qui favorise la réciprocité dans nos sociétés, soit devenue l'idole à laquelle on sacrifie tout, et d'abord tout ceux qui ne sont plus solvables, aussitôt exclus de la course à l'échange. Il semble aussi que l'argent, loin de briser les superstitions et d'ouvrir au sentiment de la pluralité des formes de vie possibles, soit devenu la Loi impérieuse qui nous oblige tous à rentrer sous son jeu unique ou plutôt sous son joug.

Dans la mesure où il ne remplit plus ses fonctions fondamentales, on peut dès lors se demander si l'argent a un avenir. Il ne semble pas permettre ni éduquer le sens de la limite, de la cohérence, et de la solidarité en face des grandes inégalités planétaires, qui produisent aujourd'hui les grandes forteresses nationalistes, intégristes ou autoritaires. Il ne semble pas davantage permettre ni favoriser assez de pluralisme pour sauver de la disparition les « poches de différences » (culturelles, esthétiques ou spirituelles, mais ces différences reposaient aussi sur des formes de vie entières et donc sur des différences économiques) qui subsistent encore dans le raz de marée planétaire du marché.

Dans tous les cas, si nous ne parvenons pas à inventer une nouvelle forme de monnaie, capable de nous redonner le sens des limites et le sens du possible, capable de revaloriser les échanges de proximité autant que les grandes répartitions planétaires, et pour un futur maintenant proche, je ne donne pas cher de l'argent.

**Olivier Abel**

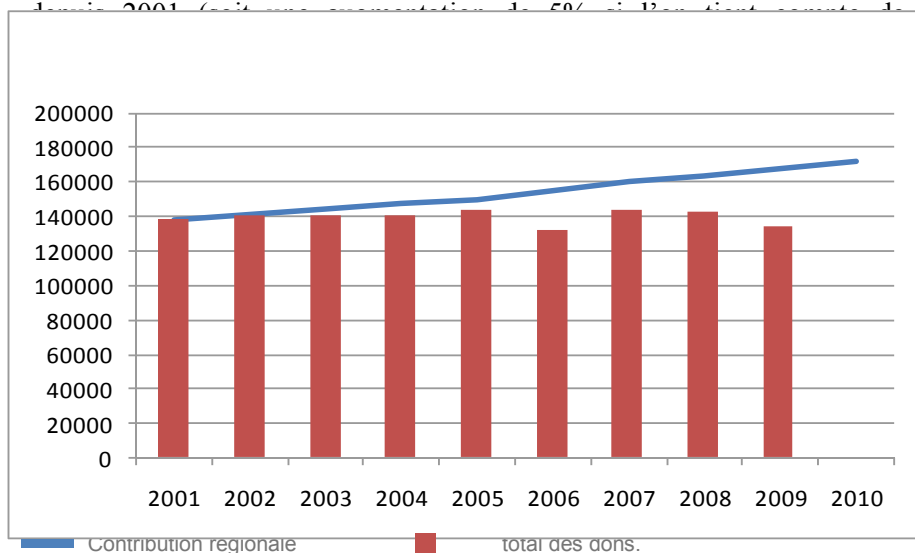
Professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante

## L'Église de l'Oratoire du Louvre Ses efforts de soutien et de solidarité

L'Église Réformée de France s'est toujours efforcée d'assurer une solidarité entre toutes les églises membres, de sorte que les secteurs les plus pauvres ou peu peuplés puissent avoir néanmoins les services de l'église pour accompagner les familles.

L'Église de l'Oratoire du Louvre (APEROL) répond de son mieux à cet effort de solidarité en honorant la contribution que lui propose chaque année le Conseil Régional. Cette contribution n'a cessé d'augmenter au cours des dix dernières années, pour suivre l'inflation et pour faire face aux projets de l'Église. Notre contribution qui était de 137 661 € en 2001, a été fixé à 172 000€ pour 2010. Notre « cible » a donc augmenté de 25%

depuis 2001 (soit une augmentation de 50% si l'on tient compte de



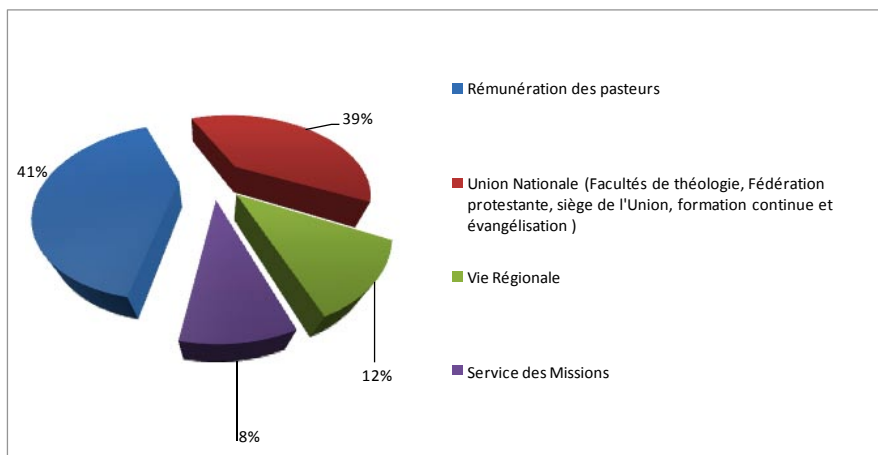
La contribution que nous versons à la région correspond aux deux postes de pasteurs affectés à l'Oratoire, plus une part de solidarité.

Le graphique ci-dessus montre que le soutien des membres et sympathisants de l'Église de l'Oratoire du Louvre (APEROL) ne suit pas l'effort constant consenti par la paroisse.

NB: le don moyen par foyer est actuellement de 368 €



Le tableau ci-dessous montre l'utilisation de cette contribution régionale :



Avec cette contribution, l'Église de l'Oratoire fait preuve de solidarité, mais bien moins que d'autres paroisses de la région parisienne, ce qui est étonnant compte tenu du nombre important de fidèles présents à l'Oratoire. Cela est dû en partie au fait que les membres de notre paroisse viennent de milieux sociaux très divers. Il est possible également que certaines personnes ne savent pas que l'Église ne reçoit aucune subvention. Peut-être que certaines personnes, éblouies par ce magnifique temple que nous avons la chance d'avoir, pensent à tort que l'Oratoire serait riche (ce qui est loin d'être le cas)...

Le total des dons, après avoir couvert le montant de la contribution régionale en 2001 et 2002, a diminué puis est resté légèrement inférieur au montant de la « cible » de 2003 à 2005. Il a subitement diminué en 2006 pour rester ensuite très inférieur aux montants annuels versés à l'ERF RP, laissant apparaître, au titre de 2009, un écart de 19% entre le total des dons perçus et le montant de la contribution régionale versée par la paroisse.

Or en 2005 le taux de déductibilité des dons aux associations au titre de l'impôt sur le revenu a augmenté pour être porté à 66%, dans la limite de

20% du revenu imposable. Ainsi si vous êtes imposé sur le revenu, lorsque vous versez nominativement 100 €, cela ne vous coûte que 34 €.

Compte tenu de l'augmentation des incitations fiscales, à coût constant, par rapport à 2002, les contributions nominatives auraient pu être majorées de 47%.

Le tableau ci-contre montre que l'effort fait par l'Etat à travers ses incitations fiscales ne semble pas avoir encouragé les membres et sympathisants de la paroisse à majorer leur participation financière.

Il n'est jamais trop tard pour le faire car si l'amour de Dieu n'a pas de prix, l'Eglise et la solidarité ont un coût.

Merci à tous ceux qui permettent ainsi à l'Oratoire de vivre, mais aussi de maintenir une constante tradition de solidarité efficace dans l'Eglise Réformée de France en région parisienne.

**La trésorière de l'APEROL : Francine Braunstein**

## **Pour soutenir matériellement l'Oratoire du Louvre dans son service**

En France, l'Eglise ne reçoit aucune subvention. Mais l'Etat encourage notre générosité par des dispositions importantes (déductions d'impôt et exonération totale des droits de mutation).

***Pour soutenir l'Oratoire vous avez le choix entre trois affectations :***

### **1) L'Eglise de l'Oratoire du Louvre (APEROL)**

Si vous désirez que votre don serve à faire vivre et développer l'Eglise locale de l'Oratoire du Louvre, dans l'annonce de l'Evangile par le culte, le catéchisme d'enfants et d'adultes, l'accompagnement des familles... vous privilégieriez l'Eglise de l'Oratoire (ou APEROL), 1 rue de l'Oratoire 75001 Paris.

### **2) La Fondation de l'Oratoire du Louvre**

Si vous désirez que votre don serve au rayonnement de l'Eglise

Réformée en région parisienne, dans des projets suivis par l'Oratoire, par exemple la construction d'une église, la faculté de théologie, ou une œuvre caritative... vous privilégieriez la Fondation de l'Oratoire, 1 rue de l'Oratoire 75001 Paris.

### **3) L'Entraide de l'Oratoire du Louvre**

Si vous désirez que votre don serve pour apporter une aide matérielle et morale aux personnes en difficulté, directement ou par des œuvres que nous sélectionnons et suivons, dans notre paroisse mais également en dehors... vous privilégieriez l'Entraide de l'Oratoire, 1 rue de l'Oratoire 75001 Paris.

### *Comment donner ?*

#### **1) Un don avec réduction d'impôt sur le revenu**

Vous pouvez faire un don anonyme lors de l'offrande au cours du culte, mais seuls les dons nominatifs permettent cet important avantage fiscal.

Vous pouvez donner ainsi :

- par chèque à l'ordre de l'Église, de la Fondation ou de l'Entraide selon votre choix (voir ci-dessus)
- par un don par carte bancaire, sur le site internet <http://oratoiredulouvre.fr> pour l'Église ou à la sortie du culte pour l'Entraide ou l'Église.
- en espèces, en indiquant votre nom et adresse.
- par prélèvement automatique (se renseigner)

Les dispositions fiscales en vigueur en France permettent de déduire 66% des dons nominatifs dans la limite de 20% du revenu imposable.

Les dons faits par une entreprise sont déductibles des bénéfices à hauteur de 60%, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

#### **2) Un legs, une dation ou une assurance vie**

L'Église Réformée de l'Oratoire et la Fondation de l'Oratoire sont habilitées à recevoir un legs, une dation ou une assurance-vie **sans aucun frais de mutation.**

**Un legs** permet de transmettre à l'Église une partie de son patrimoine

après son décès. Il suffit de rédiger un testament (écrit, daté et signé à la main).

**Une dation** permet à l'Église de recevoir l'usufruit d'un patrimoine, elle permet également au donateur d'obtenir une réduction d'impôt, sur plusieurs années.

**Une assurance-vie.** Vous pouvez nous désigner comme bénéficiaire.

**Une donation temporaire d'usufruit**, tout en conservant la nue-propriété.

**Un don sur héritage.** Tout héritier peut effectuer un don sur la part nette qu'il va recueillir. En tel cas, il ne paiera pas de droits de mutation sur ce don.

### **3) Un don au titre de l'impôt sur la fortune (ISF)**

Les particuliers redevables de l'ISF peuvent s'acquitter de leur contribution à hauteur maximale de 50.000 euros par des dons à des organismes reconnus d'utilité publique (ce qui est le cas de la Fondation de l'Oratoire, mais pas de l'Église ni de l'Entraide).

Une déduction de 75% des montants donnés sera opérée.

Les dons doivent être effectués en numéraire ou sous forme de titres de sociétés cotées.

Les 25% ne donnant pas droit à réduction ISF ne peuvent pas non plus bénéficier d'un autre avantage fiscal. Par contre, en cas de dons supérieurs à 75.000 euros et donc de dépassement du plafond, la fraction au-delà de 75.000 euros peut bénéficier de l'avantage fiscal du don manuel au titre de l'IRPP si, bien entendu, les 20% du revenu ne sont pas déjà atteints par ailleurs.

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à consulter :

- Pour l'Église : Mme Francine Braunstein
- Pour la Fondation de l'Oratoire : M. Alain Moynet,
- Pour l'Entraide : M. Christophe Mallet

(01 42 60 21 64 - [tresorier@oratoiredulouvre.fr](mailto:tresorier@oratoiredulouvre.fr))

**Vos trésoriers de l'Oratoire**

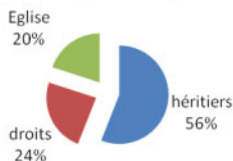
Dispositions fiscales pour les legs

Héritage au 2ème degré (frère ou sœur)

sans legs à l'Eglise



avec legs à l'Eglise

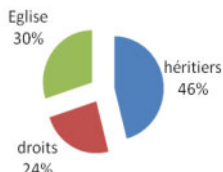


Héritage au 3ème degré (neveux)

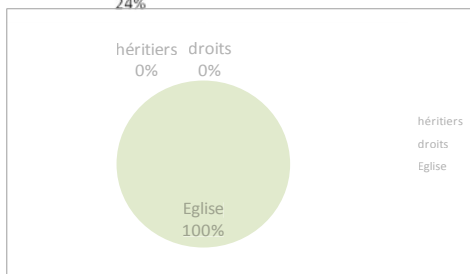
sans legs à l'Eglise



avec legs à l'Eglise



Sans héritier



Dispositions fiscales pour les dons

L'article 200 du code des impôts prévoit que le taux de déductibilité des dons à l'Eglise réformée de France relatif à l'impôt sur le revenu est de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.

Je veux faire un don d'un coût réel de 200 euros à

Je ne suis pas imposable sur mes revenus

Je verse 200 euros car je ne bénéficie d'aucune réduction

Je suis imposable sur mes revenus

Je verse 588 euros à l'Eglise car je vais bénéficier d'une réduction d'impôt de 388€

# *Calendrier des cultes*

Le culte a lieu chaque dimanche à 10h30 à l'Oratoire du Louvre  
(1 rue de l'Oratoire ou 145 rue Saint Honoré, Paris 1er)

## **Septembre**

---

- 12 James Woody, reprise de l'éducation biblique
- 19 Marc Pernot, culte de rentrée
- 26 James Woody, cène

## **Octobre**

---

- 3 James Woody
- 10 Corinne Lanoir, chœur
- 17 Marc Pernot, éducation biblique
- 24 James Woody
- 31 Marc Pernot, cène

## **Novembre**

---

- 7 Jean-Charles Tenreiro
- 14 James Woody, éducation biblique
- 21 Marc Pernot, chœur
- 28 James Woody, cène

## **Décembre**

---

- 5 Jacques-Noël Pérès
- 12 Marc Pernot, éducation biblique
- 19 James Woody

**Corinne Lanoir**, professeur d'Ancien Testament à la faculté de théologie protestante de Paris

**Jean-Charles Tenreiro**, président du conseil régional de l'Eglise Réformée de la région parisienne

**Jacques-Noël Pérès**, professeur d'histoire ancienne à la faculté de théologie protestante de Paris

## Calendrier des activités

Chaque semaine, le culte est à 10h30 avec une garderie pour les enfants à la Maison Presbytérale. La répétition de la chorale se tient le jeudi de 19h30 à 22h (suspendue pendant les vacances scolaires).

N'hésitez pas à appeler le secrétariat ou à consulter notre site internet <http://oratoiredulouvre.fr>

### Septembre

#### Dim 12

10h30-16h, Education biblique.

12h -15h, Groupe des lycéens

#### Jeu 16

18h-20h, Formation bénévoles

Journées du Patrimoine

19h30-22h, Venez chanter

#### Sam 18

10h-11h, Hébreu biblique

10h-18h, Journées du patrimoine

18h-19h30, Cantate de Bach n°130 et méditation sur « Seigneur, nous te louons pour la création »

#### Dim 19

12h-18h, Journées du patrimoine

#### Lun 27

19h30-21h, Grec pour débutants

20h30-22h, Groupe des 30-49 ans

#### Mar 28

19h30 -22h, Groupe des étudiants et jeunes actifs

### Octobre

#### Sam 2

10h-11h, Hébreu biblique

14h-15h30, Grec biblique confirmés

#### Dim 3

12h30-14h, Repas paroissial

#### Mar 5

14h30-16h, Lecture biblique: *le Pardon la question du mal Esaïe 52/13-53/12*

20h30-22h, Soirée du mardi: *les enjeux de la question écologique.*

Introduction générale au thème de l'année par Philippe Gaudin, philosophe.

#### Jeu 7

19h30-22h, Venez chanter

#### Lun 11

20h30-22h, Groupe des 30-49 ans

#### Mar 12

20h30-22h, Initiation théologique (1/6)

#### Mer 13

20h30-22h, Lecture biblique à l'Oratoire: *Cités Bibliques «Allons, bâtissons-nous une ville» (Genèse 11) Construire une ville : un beau projet ou un péché ?*

#### Sam 16

18h-19h30, Cantate de Bach

#### Dim 17:

10h30-16h, Education biblique.

12h -15h, Groupe des lycéens

#### Mar 19

20h30-22h, Initiation théologique (2/6)



**Sam 23**

10h-11h, Hébreu biblique

**Dim 31**

16h-17h30, Chantons la Réforme

**Novembre****Sam 6**

10h-11h, Hébreu biblique

**Dim 7**

12h30-14h, Repas paroissial

**Mar 9**

14h30-16h, Lecture biblique: *le Pardon*  
*Le pardon imaginaire*  
*Luc 5/17-26*

20h30-22h, Initiation théologique (3/6)

**Mer 10**

20h30-22h, Lecture biblique à St  
 Eustache: *Cités bibliques*  
 « Alors, le rempart de la ville  
 s'écroulera » (Josué 6)-  
 Ville obstacle ou ville refuge ?

**Sam 13**

18h-19h30, Cantate de Bach (à  
 confirmer)

**Dim 14**

10h30-16h, Education biblique.  
 12h -15h, Groupe des lycéens

**Lun15**

20h30-22h, Groupe des 30-49 ans

**Mar 16**

20h30-22h, Soirée du mardi: *les enjeux*  
*de la question écologique.*  
 Ecologie et théologie aujourd'hui  
 avec Raphaël Picon, théologien

**Jeu 18**

19h30-22h, Venez chanter

**Sam 20**

10h-11h, Hébreu biblique

**Mar 23**

20h30-22h, Initiation théologique (4/6)

**Sam 27**

10h30-15h30, Nettoyage et bricolage  
 dans le temple. Bienvenue à toutes les  
 bonnes volontés !

**Mar 30**

20h30-22h, Initiation théologique (5/6)

**Décembre****Ven 3**

16h-19h, Vente au profit de l'Entraide

**Sam 4:**

10h-11h, Hébreux biblique  
 10h-19h, Vente au profit de l'Entraide  
 12h-14h, Repas de la Vente

**Dim 5**

12h30-14h, Repas paroissial  
 11h30-12h30, Vente au profit de  
 l'Entraide  
 15h-16h, Concert de la vente par le  
 Chœur de l'Oratoire.

**Mar 7**

14h30-16h, Lecture biblique: *le Pardon*  
*Le travail de mémoire*  
*Hébreux 10/1-18 ; Jérémie 31/31-34*  
 20h30-22h, Initiation théologique (6/6)

**Mer 8**

20h30-22h, Lecture biblique à  
 l'Oratoire: *Cités bibliques*  
 « *Nul n'est prophète en sa*  
*cité* » (Marc 6 :1-13)  
 Jésus, sans feu ni lieu ?

**Dim 12**

10h30-16h, Education biblique.  
 12h -15h, Groupe des lycéens  
 16h -17h30, Fête de Noël des enfants  
 18h30 - 22h30, Fête des étudiants et  
 jeunes actifs (Sainte Lucie)

### *Activités de l'Église*

Toutes les rencontres proposées sont ouvertes à ceux qui le désirent, dans le respect des autres. Elles se déroulent dans la Maison Presbytérale (au 4 rue de l'Oratoire), ou dans l'Oratoire (145 rue Saint Honoré et 1 rue de l'Oratoire - Paris 1<sup>er</sup>).

N'hésitez pas à appeler le secrétariat (01 42 60 21 64) ou à consulter notre site Internet <http://oratoiredulouvre.fr>, vous y trouverez un agenda électronique avec les dates et renseignements de dernière minute pour la semaine, le mois et l'année à venir, en plus de toutes les ressources proposées pour nourrir notre réflexion et notre prière.

#### **Conférences**

##### *Soirées du mardi*

Reprise le 5 octobre puis un mardi par mois. La conférence est à 20h30, précédée pour ceux qui le désirent d'un buffet à 19h45 (libre participation aux frais)

##### **"Les enjeux**

##### **de la question écologique".**

Ces enjeux sont aussi bien économiques, politiques que philosophiques et théologiques.

##### **Dates 2010-2011 :** soirée mardi

5 octobre (par Philippe Gaudin),  
16 novembre, (par Raphaël Picon),  
11 janvier (par Olivier Abel),  
8 février, 8 mars,  
5 avril, 10 mai, 7 juin

#### **Lecture biblique de l'après-midi**

un mardi par mois de 14h30 à 16h, salle Vernes (2<sup>e</sup> étage du 4, rue de l'Oratoire), sur le thème :

##### **Le Pardon**

(programme p 28)

#### **Lecture biblique commune Oratoire & St-Eustache**

Après le cycle des deux dernières années nous poursuivrons nos lectures avec un nouveau thème qui nous fera parcourir l'Ancien et le Nouveau Testament.

##### **Cités bibliques**

(programme p 29)

Comme l'an dernier, ce groupe sera animé par le pasteur Marc Pernot et le Père Hervé Giraud, et ces rencontres auront lieu un

mercredi soir par mois, de 20h30 à 22h, alternativement à l'Oratoire et à Saint Eustache.

### **Initiation à la théologie**

Pour ceux qui comptent demander prochainement un baptême d'adulte ou une profession de foi, ou qui ont fait cette démarche récemment, nous proposerons à la rentrée six séances de formation les mardis de 20h30 à 22h, avec les pasteurs Marc Pernot et James Woody : La Bible, Dieu, le Christ, la vie humaine, la prière et la religion, l'éthique chrétienne. Inscription et renseignements complémentaires auprès d'un des pasteurs.

**Dates 2010-2011 :** Initiation théo

12 octobre, 19 octobre,  
9 novembre, 23 novembre,  
30 novembre, 7 décembre

### **Lire la Bible en grec, hébreu**

#### *Hébreu*

Deux samedis par mois avec Gilles Castelnau, à 10h, salle Vernes (2e étage du 4, rue de l'Oratoire).  
Contact: gilles@castelnau.eu  
01 42 00 41 70

**Dates 2010-2011 :** hébreu

18 septembre, 2 et 23 octobre,  
6 et 20 novembre, 4 et 18  
décembre, 8 et 22 janvier, 5 et 19  
février, 5 et 19 mars, 2 et 16 avril,  
7 et 21 mai, 4 et 18 juin.

#### *Grec pour débutants*

Avec Patrice Rollin, le lundi  
de 19h30 à 21h, salle Roberty.  
Reprise le 27 septembre.

#### *Grec pour confirmés*

Avec Édith Lounès, un samedi par  
mois à 14h30, salle Vernes.  
Reprise le 2 octobre.

### **Pour les jeunes**

#### *Éducation biblique*

Chaque mois de l'année scolaire,  
un dimanche est consacré à  
**l'éducation biblique** : le jardin  
biblique de 10h30 à 12h (4/7ans),  
l'école biblique (8/11ans) et le  
catéchisme (12/15 ans) de 10h30 à  
16h. Il faut prévoir son pique-  
nique pour les 8/15 ans. Reprise  
prévue le 12 septembre à 10h30,  
avec le culte. Vous pouvez dès  
maintenant prendre des  
renseignements et inscrire vos  
enfants, nous les accueillerons  
avec joie. Pour cela, vous pouvez

## ACTIVITES DE L'ORATOIRE

joindre un pasteur ou le secrétariat (coordonnées au dos de ce bulletin).

### **Dates pour 2010/2011 :**

12 septembre, 17 octobre,  
14 novembre, 12 décembre,  
9 janvier, 6 février, 13 mars,  
3 avril, 15 mai, 19 juin

### *Groupe des lycéens*

Bertrand Marchand, étudiant en théologie, encadre le groupe des lycéens. Les rencontres ont lieu une fois par mois le dimanche de 12h à 15h avec partage du repas. L'animation du groupe est conduite suivant une pédagogie du projet et du jeu, une politique de camps et de week-ends avec une dimension spirituelle et culturelle (projet pédagogique disponible sur demande).

L'action éducative s'adresse à tous, sans aucune condition, et fait explicitement référence à la foi chrétienne dans le respect de la liberté de conscience.

Contact :

Bertrand.l.marchand@gmail.com

06 09 10 67 32

Pour suivre les informations du groupe et les dates, un blog à

consulter :

<http://groupesdejeunesdeloratoire.blogspot.com>

Rendez-vous le dimanche 12 septembre à 12h, au rez-de-chaussée du 4 rue de l'Oratoire, pour la reprise des activités du groupe. Les anciens catéchumènes sont attendus et sont invités à amener avec eux des copains, copines. Tout lycéen, protestant ou non, peut se joindre au groupe. Et un événement à retenir dès aujourd'hui : le week-end régional des jeunes les 23-24 octobre 2010.

### *Groupe des étudiants et jeunes actifs ( 18 -30 ans)*

Reprise le mardi 28 septembre de 19h30 à 22h30 puis tous les 15 jours (les dates seront fixées avec les étudiants).

Cette année, grande fête à la manière des protestants suédois pour la Sainte Lucie, le 12 décembre à 18h30.

### *Groupe des 30-49 ans*

Groupe de réflexion théologique pour adultes qui ont la trentaine ou la quarantaine. Reprise le lundi 27 septembre de 20h30 à 22h autour de cette question « *Qu'attend-on de l'Eglise : du religieux ? Des pistes théologiques ? Du social ?*

*Des prises de positions éthiques et/ou politiques ? »*

Le lundi 11 octobre avec Jean-Luc Mouton, directeur de l'hebdomadaire Réforme: « *Quand les médias cesseront-ils de nous manipuler ?* »

Puis le 15 novembre et le 12 décembre.

### **Repas mensuels**

Une fois par mois, vous êtes invités à la sortie du culte pour un repas salle Monod (2ème étage du 4 rue de l'Oratoire). Il est préférable de s'inscrire à l'avance pour faciliter l'organisation, à la fin du culte ou au secrétariat en semaine au 01 42 60 21 64.

Reprise le 3 octobre (puis le 7 novembre et le 5 décembre)

### **Le scoutisme à l'Oratoire**

Un grand merci aux chefs et cheftaines qui s'engagent bénévolement pour l'éducation de leurs cadets. A partir de 7 ans

### **Chœur de l'Oratoire**

Le Chœur donne des concerts avec de grandes œuvres et anime un culte par mois à l'Oratoire du Louvre.

Si vous aimez chanter, le Chœur de l'Oratoire vous accueille avec joie. Deux formules vous sont proposées.

- Le Chœur élargi : si vous voulez soutenir les chants de l'assemblée lors du culte mensuel animé par le Chœur, vous pouvez venir le jeudi qui précède ce culte et prendre part à la répétition.

### **Dates du chœur élargi (*Venez chanter*) pour 2010-2011:**

12 septembre, 7 octobre,  
18 novembre, 16 décembre,  
6 janvier, 3 février, 10 mars,  
7 avril, 26 mai, 9 juin.

- Pour préparer les concerts avec des grandes œuvres, (cette année, Harmonie messe de Haydn et Messe de Schumann) il est nécessaire de participer très régulièrement aux activités de la chorale et d'avoir une bonne oreille. Les répétitions ont lieu les jeudis de 19h30 à 22h, et un samedi par mois pour perfectionner la technique vocale.

Pour plus de renseignements, vous pouvez joindre le chef de chœur, Nicholas Burton-Page (06 71 60 64 80 ou [njbp@cegetel.net](mailto:njbp@cegetel.net))

### *Lire la Bible*

Ce que l'on appelle dans le protestantisme une « étude biblique » peut faire peur, comme s'il s'agissait d'entreprendre des études de théologie en 5 ans. Alors qu'en réalité, ces rencontres de lecture biblique sont largement accessibles à tous, il n'y a pas d'examen à la sortie, il est permis de choisir d'aller à certaines séances seulement, de prendre la parole ou de se taire...

L'objectif de ce temps de lecture de la Bible en groupe est double. Il est d'abord de nourrir notre foi par cette lecture avec d'autres personnes. Mais le but est également de nous perfectionner en vue d'une lecture de la Bible chez nous, seul, en couple ou en famille.

### **Lecture biblique de l'après-midi (de 14h30 à 16h)** **Le Salut en question**

**Mardi 5 octobre 2010 :**

*la question du mal* Esaïe 52/13-53/12

**Mardi 16 novembre :**

*le pardon imaginaire* Luc 5/17-26

**Mardi 7 décembre :**

*Le travail de mémoire* Hébreux 10/1-18 ; Jérémie 31/31-34

**Mardi 11 janvier 2010 :**

*Repentance et justice* Ezéchiel 33/10-20 ; 1 Rois 8/27-30

**Mardi 8 février :**

*Sacrifice biblique, Yom kippour* Lévitique 4/16

**Mardi 8 mars :**

*L'amour, trace du pardon* Luc 7/36-50

**Mardi 5 avril :**

*Ne pas pardonner ?* Matthieu 6/12-15. Luc 23/33-34 ; Jean 20/22-23

**Mardi 10 mai :**

*La réconciliation* Matthieu 5/21-26

**Mardi 7 juin :**

*Pardonnez au quotidien* Matthieu 18/21-35 ; Luc 17/3-4

## Lectures bibliques du soir (de 20h30 à 22h)

### Cités bibliques

**Mercredi 13 octobre 2010** (à l'Oratoire du Louvre)

« *Allons, bâtissons-nous une ville* » (Genèse 11)

***Construire une ville : un beau projet ou un péché ?***

**Mercredi 10 novembre 2010**, (à Saint-Eustache)

« *Alors, le rempart de la ville s'écroulera* » (Josué 6)

***Ville obstacle ou ville refuge ?***

**Mercredi 8 décembre 2010**, (à l'Oratoire du Louvre)

« *Nul n'est prophète en sa cité* » (Marc 6 :1-13)

***Jésus, sans feu ni lieu ?***

**Mercredi 5 janvier 2011**, (à Saint-Eustache)

« *Jésus se mit à faire des reproches aux villes* » (Matthieu 11)

***Dans les villes, Jésus prêche dans le désert ?***

**Mercredi 9 février 2011**, (à l'Oratoire du Louvre)

« *Tu as autant d'idoles que de rues, Jérusalem* » (Jérémie 2)

***Jérusalem la paix de Dieu ou la folie des hommes ?***

**Mercredi 2 mars 2011**, (à Saint-Eustache)

« *Il me montra La ville Sainte qui descendait du ciel* » (Apocalypse 21)

***La cité nouvelle est-elle de ce monde ?***

**Mercredi 6 avril 2011**, (à l'Oratoire du Louvre)

« *Encore 40 jours et la ville sera retournée* » (Jonas 3)

***Ville sauvée ou ville détruite ?***

**Mercredi 4 mai 2011**, de 20h30 à 22h (à Saint-Eustache)

« *En passant, j'ai bien observé la ville...* » (Actes 17 :16-34)

***Dieu dans la cité***





### Les Journées du Patrimoine 2010

Cette année encore les JOURNEES DU PATRIMOINE prévues le 18 et 19 septembre prochain vont permettre à de nombreux parisiens et touristes de passage dans notre ville de découvrir une partie du patrimoine culturel protestant parisien, en visitant le temple de l'Oratoire du Louvre.

Le thème de ces journées 2010 est

*« Les Femmes et les hommes qui font l'histoire »*; le protestantisme et l'Oratoire du

Louvre n'en manquent pas. Notre temple sera ouvert au public, durant ces deux jours, le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 14h à 18h.

De courtes conférences (10 minutes), accompagnées de musique à l'orgue, seront organisées régulièrement tout au long de ces journées

Horaires des conférences :

**Samedi 18 :** 11h, 15h, 16h, 17h. **Dimanche 19:** 15h, 16h, 17h



le samedi soir de 18h à 19h : **Cantate BWV 130 de JS Bach**

### Cantates de Bach

À partir du samedi 18 septembre prochain, une série de cantates de J-S Bach sera donnée à l'Oratoire. Il s'agit de « concerts spirituels » avec l'insertion d'une méditation de 6 minutes sur le thème théologique de la cantate, choisie en fonction des temps liturgiques.

18 sept., 16 oct., (réformation), 13 nov. (à confirmer), 18 déc. (Noël)

### Appel à coups de main

Pour participer à l'organisation de ces cantates de Bach, une équipe doit être constituée afin d'accueillir les musiciens, tous professionnels et bénévoles. Ces concerts auront lieu le samedi, pour chaque concert, nous avons besoin de 3 ou 4 personnes de 16h à 19h30.

**200 ans de protestantisme à l'Oratoire du Louvre****1811-2011**

Le Temple de l'Oratoire du Louvre prévoit de commémorer, du 15 octobre au 15 novembre 2011, le bicentenaire de l'affectation de l'église au culte réformé.

La célébration comportera entre le 14 et le 16 octobre 2011 plusieurs manifestations festives dans le Temple. Une seconde exposition, parallèle à la première, se tiendra à la Mairie toute proche du 1<sup>er</sup> arrondissement. Aux expositions sera associé un ouvrage sur l'Oratoire du Louvre et le protestantisme parisien.

Un groupe de travail s'est constitué sous la présidence du Conseil presbytéral pour préparer activement ces manifestations ; ses membres remercient les personnalités qui apportent déjà leur concours ; ils souhaitent bénéficier des expériences, des souvenirs, des documents qui pourraient encore nourrir réflexions et travaux ; ils espèrent aussi, le moment venu, une participation active à la réalisation des expositions et à l'accueil du public.

**Appel à coups de main**

À cette étape de la préparation, nous aurions besoin de deux importants coups de main :

Si vous aviez des documents de famille ayant un rapport avec l'Oratoire (anciens bulletins, certificats de communion, photos et cartes postales...) pourriez-vous nous les prêter pour que nous en fassions une bonne copie, elles seront classées dans les archives de l'Oratoire et utiles pour la réalisation des expositions.

Pour participer au financement de ce bicentenaire, nous avons besoin de mécènes. Si vous aviez des suggestions de personnes ou d'entreprises à contacter, cela serait formidable.

Merci !

## *Vente de l'Oratoire 2010*

La vente annuelle au profit de l'Entraide aura lieu :

**le vendredi 3 décembre de 15 h à 19 h,**

**le samedi 4 décembre de 10 h à 18 h.**

Le dimanche 5 décembre de 9 h30 à 12 h il y aura quelques comptoirs réduits dans la grande sacristie.

Vous pourrez déjeuner le samedi et le dimanche à partir de midi (le prix des repas sera le même samedi et dimanche), il est vivement conseillé de vous inscrire au secrétariat, afin de faciliter la tâche de l'équipe qui les préparera.

Vous serez aussi accueillis pour le thé et divers rafraîchissements et gâteaux à partir de 15 h le vendredi et le samedi dans la sacristie

Nous faisons appel à votre générosité pour garnir nos différents comptoirs :

- produits alimentaires : confitures, gâteaux, miel etc...
- objets divers en bon état pour la brocante : pensez à vider vos greniers et placards.
- pin's et objets publicitaires, ainsi que des cartes postales anciennes pour les collectionneurs et les enfants.
- vêtements et accessoires de mode à l'état neuf pour le comptoir de « fringues ».
- livres récents ou anciens pour la librairie.
- articles pour garnir le comptoir d'artisanat
- beaux linges et vêtements anciens au comptoir de linge ancien.
- n'oubliez pas le beau comptoir de layette.
- nous avons aussi de beaux comptoirs de bijoux fantaisies.

Des dons en espèces seront les bienvenus pour la préparation des repas. Les chèques doivent être libellés à l'ordre : « entraide de l'église réformée de l'Oratoire du Louvre ». Vous pouvez dès maintenant envoyer ou déposer vos dons au Secrétariat de l'Oratoire.

Il y aura des permanences pour déposer les objets à la bibliothèque du 4 rue de l'Oratoire les :

**samedi 20 et 27 novembre de 14 h à 17 h**

**dimanche 21 et 28 novembre de 10 h à 12 h**

Nous faisons appel aussi aux jeunes, pour nous aider à ranger le temple le samedi soir à 18h.

Nous vous remercions par avance de votre aide et vous donnons rendez-vous les 3, 4 et 5 décembre prochains.

Sophie Roume, Catherine et Etienne Bretey

### *L'Oratoire sur internet*

Internet est un média parmi tant d'autres. Il est un lieu d'annonce de l'Évangile, mais aussi un lieu d'écoute, un lieu d'expression, de dialogue et de débats.

#### **Participer**

Vous pouvez participer à ce service de témoignage et de dialogue et d'amitié en faisant des liens vers ces espaces, et en participant à leur animation.

site : <http://oratoiredulouvre.fr>

blog : <http://blog.oratoiredulouvre.fr>

Facebook : <http://facebook.com/coligny>

## *Point sur les finances au 30 juin 2010*

Quelques mots pour faire le point à la fin du premier semestre 2010 sur l'état de nos finances.

Nous vous rappelons que le budget 2010, voté lors de l'Assemblée Générale du 28 mars dernier, est basé sur une hypothèse optimiste et volontariste : équilibrer le montant de la contribution régionale due à l'ERF RP par les dons réguliers nominatifs des paroissiens.

Ce budget prévoit donc :

- Un montant de contribution régionale de 172 000 € et une espérance de recettes de dons nominatifs d'égal montant,
- Un montant de dépenses de fonctionnement (hors dépenses d'investissement) de 209 800 € et une espérance d'autres recettes de 119 600 € (collectes, mise à disposition des locaux ....) se soldant donc par un déficit de fonctionnement de 90 200 €. L'Assemblée, consciente que ce déficit de fonctionnement constitué essentiellement par le déficit du pôle immobilier (Temple, Maison Presbytérale et appartement de la rue de Rennes, immobilier lourd à entretenir et à rénover du fait de l'importance des bâtiments cultuels n'appartenant pas à la paroisse), a voté ce budget en déséquilibre et prévu d'imputer ce déficit sur les réserves constituées par les legs antérieurs, estimant qu'il ne pouvant être mis à la charge des paroissiens.

Voici où nous en sommes au 30 juin 2010 :

Au titre de la contribution régionale trois acomptes pour un montant total de 60 000 € ont été versés à l'ERF de la Région Parisienne et 55 335 € de recettes nominatives ont été encaissées. Les dons nominatifs ont donc pratiquement permis de couvrir les versements effectués au titre de la cible. Cependant une baisse importante des dons reçus en juin ( -36% par rapport à la moyenne des 5 premiers mois qui, eux, étaient en progression

de 33% par rapport à 2009) nous a obligés à puiser dans notre portefeuille de valeurs mobilières pour verser à l'ERF RP, début juillet, le solde dû au titre du premier semestre.

Les autres dépenses de fonctionnement s'élèvent au 30 juin à 106530€, en phase avec le montant budgété, malgré la prise en charge de frais de chauffage importants compte tenu des conditions climatiques de ces derniers mois. Ces dépenses ont été couvertes par 72 271 € de recettes de fonctionnement, recettes dépassant de 10% le montant budgété pour le premier semestre.

Le déficit au 30 juin 2010 s'élève donc à 64 922 € se décomposant en :

- un retard de 30 633 € sur les prévisions de recettes régulières nominatives
- un déficit de fonctionnement de 34 259 €, correspondant au déficit du pôle immobilier ci-dessus mentionné.

Un grand merci à tous ceux qui permettent grâce à leur soutien, financier ou non financier, la réalisation de ces résultats encourageants mais toujours fragiles.

Nous comptons sur le concours de tous pour que l'APEROL puisse couvrir sa contribution régionale 2010 par les dons de ses paroissiens et limiter ainsi son déficit annuel au seul déficit de son pôle immobilier.

**Les trésoriers : Francine Braunstein et Alain Moynot**

**S**eigneur, tu connais mon cœur,  
fais que mon désir soit de donner aux autres tout ce que tu m'as donné.

Que mes sentiments et mes paroles,  
mes loisirs et mon travail,  
mes actions et mes pensées,  
mes réussites et mes difficultés,  
ma vie et ma mort,  
ma santé et mes infirmités,  
tout ce que je suis et tout ce que je vis...  
que ce soit à eux, que ce soit pour eux,  
puisque tu n'as pas dédaigné toi-même de te dépenser pour nous.

Apprends-moi donc, Seigneur,  
sous l'inspiration de ton Esprit,  
à consoler ceux qui sont affligés,  
à redonner du courage à ceux qui n'en ont pas assez,  
à relever ceux qui tombent,  
à me sentir faible avec les faibles et à me faire serviteur de tous.

Mets sur mes lèvres des paroles droites et justes,  
afin que nous croissions tous dans la foi, l'espérance et l'amour,  
dans la pureté et l'humilité,  
dans la patience et la fidélité,  
dans la ferveur de l'esprit et du cœur.

Donne-moi la lumière et la compétence dont j'ai besoin.  
Aide-moi à soutenir les timides et les craintifs  
et à venir en aide à tous ceux qui sont faibles.

Fais que je sache m'adapter à chacun de mes frères et sœurs,  
à son caractère, à ses dispositions,  
à ses capacités comme à ses propres limites,  
selon les temps et selon les lieux,  
comme tu le jugeras bon, Seigneur.

**D'après Aelred de Rievaulx**

**J**

e crois en Dieu, créateur de la vie

## *Profession de foi*

Je crois que Dieu est spirituellement à mes côtés,  
ainsi qu'aux côtés de chacun des hommes sur Terre.

Parce que Dieu est le père de Jésus,  
il est aussi le père de tous les hommes vivants sur Terre.  
Jésus nous aide à mieux connaître Dieu et à bien vivre ensemble.  
Il est proche des hommes et il les aime et les rend capable d'aimer.

Cette vérité traverse les récits de la Bible,  
cette Bible qui m'aide à y voir plus clair dans mon existence.  
Amen.

**Louis**  
*à l'occasion de sa profession de foi,*  
*le 23 mai 2010*



## *Profession de foi*

**J**e crois en Dieu, indéfinissable,  
qui ne se laisse enfermer dans aucune parole humaine ;  
je crois en Dieu qui est le tout-puissant en tant qu'il se manifeste à nous  
comme présence, amour et esprit et en tant qu'il nous donne la liberté et  
l'audace de confesser malgré notre orgueil, nos révoltes et nos  
impuissances, notre décision de témoigner de sa réalité dans nos vies et  
de la vérité de son appel.

Je crois en Jésus-Christ, son fils,  
notre seigneur, Dieu et homme  
qui par son Evangile, nous révèle l'amour inconditionnel de Dieu pour  
le monde et qui par sa mort sur la croix pour notre pardon et notre salut  
nous montre que nous devons, nous pécheurs appelés à devenir ses  
disciples, mourir avec lui pour pouvoir vivre avec lui.

Je crois en l' Esprit Saint  
qui, demeurant en notre esprit  
pour nous renouveler sans cesse dans la foi,  
est seul à nous disposer à recevoir l'éternelle parole de dieu en Jésus-  
Christ ressuscité, selon laquelle il existe pour tout homme, en vertu de  
la seule grâce de Dieu, une rémission des péchés, une nouvelle  
naissance et une vie éternelle.

Je crois en l'Eglise  
qui, bien que pécheresse, restera jusqu'à la fin des temps une empreinte  
visible de Dieu invisible dans ce monde ; je crois que cette empreinte  
nous invite à cheminer ensemble en tant qu'enfants de Dieu et à nous  
laisser conduire au Royaume et à la découverte de Dieu.

**Jacques**

*à l'occasion de son baptême, le 13 juin 2010*

*Carnet***Naissances**

Arthur, fils de Julie et Edouard de Lamy, né le 22 avril 2010  
 Louisa, fille de Anja et Larry Lünsdorf-Mourier ,née le 29 mai 2010  
 Ulysse, fils de Isabelle et Donatien Monod, né le 31 mai 2010.  
 Sophie, fille de Marchiena et Matthijs Aller-Fulgori, née le 22 juin 2010

**Baptêmes**

Louise, fille de Sophie et Denis Cantin	le 6 juin
Thibault, fils de Marianne et Nicolas Jouglard	le 6 juin
Noor, fille de Emilie et Roque Ségovia-Mahé	le 6 juin
Agathe, fille de Jessica et Cédric Legrand	le 12 juin
Jacques Paraire (adulte)	le 13 juin
César, fils de Marion et Fabrice Conrad	le 27 juin
Jules, fils de Blandine et Mathieu Touchard	le 27 juin
Hector, fils de Isabelle et Etienne Heym	le 27 juin
Amandine Kriegk (adulte)	le 4 juillet
Axel Kriegk	le 4 juillet

**Professions de foi**

Jacques Paraire	le 13 juin
Amandine Kriegk	le 4 juillet

**Mariages**

Caroline Blanchard et Eric Gauthier	le 26 juin
Mathieu Kerneis et Barbara Hersant	le 10 juillet
Raphaëlle Penchinat et Charles Witvoet	le 28 août

**Services funèbres**

M. Serges Delbeuf	le 3 juin
M. Denys le Besnerais	
Mme Fabienne Cooper	le 22 juillet
Mme Michèle Beaulieu	le 6 août
M. Daniel Hury	le 30 août

# l'Oratoire

Église Réformée de l'Oratoire du Louvre  
145 rue Saint Honoré • Paris 1er

## ÉGLISE RÉFORMÉE DE L'ORATOIRE DU LOUVRE

145, rue Saint-Honoré et 1, rue de l'Oratoire  
75001 Paris

Maison presbytérale (salles de réunion) :  
4, rue de l'Oratoire - 75001 Paris

## PASTEUR

### Pasteur Marc Pernot

Reçoit et rend visite volontiers sur rendez-vous  
4, rue de l'Oratoire - 75001 Paris

Tél. 01 42 60 04 32 • Port. 06 16 36 16 78

E-mail : [pasteur.pernot@oratoiredulouvre.fr](mailto:pasteur.pernot@oratoiredulouvre.fr)

### Pasteur James Woody

Reçoit et rend visite volontiers sur rendez-vous  
87, rue de Rennes - 75006 Paris

Tél. 09 52 36 10 70 • Port. 06 99 38 70 33

Tél. 01 42 60 31 02 (Maison presbytérale)

E-mail : [pasteur.woody@oratoiredulouvre.fr](mailto:pasteur.woody@oratoiredulouvre.fr)

## CONSEIL PRESBYTÉRAL

Président : Philippe Gaudin

[president@oratoiredulouvre.fr](mailto:president@oratoiredulouvre.fr)

Trésorier : Francine Braunstein

[tresorier@oratoiredulouvre.fr](mailto:tresorier@oratoiredulouvre.fr)

## SECRETARIAT DE L'ÉGLISE

4, rue de l'Oratoire – 75001 Paris

Tél. : 01 42 60 21 64 • Fax : 09 57 19 56 18

E-mail : [accueil@oratoiredulouvre.fr](mailto:accueil@oratoiredulouvre.fr)

Secrétariat ouvert de 9h à 13h et de 14h à 17h  
du lundi au vendredi hors mercredi après-midi.

Assistante de paroisse : Estelle Hivernet

Secrétaires bénévoles : Nicole Aymard  
et Claudine Roess

Sacristain : Gérard Deulin • Port. 06 80 71 89 27

E-mail : [gerard.deulin@orange.fr](mailto:gerard.deulin@orange.fr)

## ENTRAIDE DE L'ORATOIRE

Président : Marc Pernot

Trésorier : Christophe Mallet

Vos dons peuvent être envoyés au secrétariat  
à l'ordre de l'Entraide

E-mail : [entraide@oratoiredulouvre.fr](mailto:entraide@oratoiredulouvre.fr)

## CHŒUR DE L'ORATOIRE

Chef : Nicholas Burton-Page

[chœur@oratoiredulouvre.fr](mailto:chœur@oratoiredulouvre.fr)

## LA CLAIRIÈRE

60, rue Greneta – Paris 2e Tél. 01 42 36 82 46

**Merci de soutenir l'Église de  
l'Oratoire du Louvre par votre don:**

### COORDONNÉES CCP

CCP PARIS 564-60A

### COORDONNÉES BANCAIRES

APEROL, Société Générale,

PARIS PONT NEUF

30003 / 03100 / 00037261183 / 36



*Efforçons-nous  
de conserver l'unité  
de l'Esprit par le  
lien de la paix.*

Apôtre Paul (Ephésiens 4:3)

## Témoignages

Des exemplaires de cette « **feuille rose** »  
sont à votre disposition au temple. Ils sont  
faits pour que vous puissiez en offrir un  
exemplaire à vos proches, vos  
connaissances. Vous pouvez également  
offrir les textes des **prédications** et diffuser  
l'adresse du site internet

<http://oratoiredulouvre.fr>